

# JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/el/arrete/2019/10/02/2019014899/justel>

---

Dossier numéro : 2019-10-02/01

## Titre

2 OCTOBRE 2019. - Arrêté royal. - Gouvernement Démission. - Nomination. - Modification

Source : CHANCELLERIE DU PREMIER MINISTRE

Publication : Moniteur belge du 04-10-2019 page : 92278

Entrée en vigueur : 02-10-2019

---

## Table des matières

Art. 1-5

---

## Texte

Article [1er](#). Est acceptée, la démission offerte par M. W. BEKE, de ses fonctions de Ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs, chargé du Commerce extérieur, de la Lutte contre la pauvreté, de l'Egalité des chances et des Personnes handicapées.

[Art. 2](#). Mme N. MUYLLE, membre de la Chambre des représentants, est nommée Ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs, chargée de la Lutte contre la pauvreté, de l'Egalité des chances et des Personnes handicapées.

[Art. 3](#). M. P. DE CREM, Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, est chargé en outre du Commerce extérieur.

[Art. 4](#). Le présent arrêté entre en vigueur ce jour.

[Art. 5](#). Le Premier Ministre est chargé de l'exécution du présent arrêté.